

Les cours du soir à l'université ne profitent... qu'aux universitaires

Une étude révèle que les cours du soir à l'université ne profitent pas aux sans-diplômes.

Du côté de Marcourt, on nuance.

● **Martial DUMONT**

Un rapport du «Groupe du vendredi» (une vingtaine de jeunes engagés dans la vie sociale, économique ou politique) le montre de manière très claire : seuls 2 % des étudiants qui suivent des cours du soir à l'université ou en école supérieure ne sont pas encore titulaires d'un diplôme de ce même enseignement.

Ces cours sont fréquentés presque exclusivement par des étudiants hautement qualifiés.

«Ce faisant, on passe ainsi complètement à côté des objectifs politi-

ques» explique le Groupe. «Pour rendre les cours du soir plus démocratiques, il faudrait en faciliter l'accès aux jeunes moins qualifiés».

La Belgique se situe d'ailleurs le peloton de queue au niveau européen en ce qui concerne l'«enseignement de la troisième» chance qui concerne les plus de 30 ans n'ayant pas de diplôme d'enseignement supérieur.

La raison de cette désertion ? Il n'existe, entre autres, pas de programmes spécifiques en cours du soir pour toutes les orientations.

Et puis, il y a le problème de la communication concernant les filières existantes. Selon le rapport, l'information des citoyens sur les offres adaptées est insuffisante. Tout comme, d'ailleurs l'évaluation des compétences acquises à d'autres niveaux d'études

Du côté du cabinet du ministre Marcourt en charge de l'Enseignement supérieur, on tempère un brin les constats.

Un rôle d'ascenseur social

«Il faut analyser l'offre d'enseignement de la troisième chance dans un écosystème global» explique son porte-parole. «Il existe toute une série de formation, notamment en promotion sociale, qui donnent accès à un diplôme supérieur. C'est tout le travail qui est fait dans le décret paysage : le but est de décloisonner et de permettre, de manière naturelle de lancer des passerelles entre les différents types d'études via le système des crédits».

Et pour les publics moins qualifiés, les filières qualifiantes (IFAPME), la valorisation des compétences et les formations Forem viennent compléter l'offre, estime encore le porte-parole de Jean-Claude Marcourt.

«Le ministre a toujours considéré que les études supérieures étaient un ascenseur social. L'enjeu, et sa volonté, c'est d'élargir les possibilités à un public étendu qui le souhaite, de prolonger les études plus longtemps». ■